



LA FISCALITE DES REVENUS LOCATIFS : ACTUALITES

Marie LEBEAU
1 jour / 7 heures

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

A l'issue de l'action de formation, le ou la participant(e) sera capable de :

- Conseiller efficacement son client

OBJECTIF(S) DE L'ACTION DE FORMATION

- Maîtriser concrètement l'essentiel de la fiscalité immobilière en transaction et conseiller efficacement les clients et éviter d'engager sa responsabilité civile
- Faire une mise à jour de ses connaissances en matière de fiscalité immobilière

PUBLIC

Agents immobiliers, négociateurs et collaborateurs

PRÉREQUIS

Personne majeure et francophone.

MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES DE L'ACTION DE FORMATION

Prise en compte des attentes et des besoins identifiés préalablement à l'action de formation.
Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de partages d'expériences.

LIEU DE FORMATION

CCI FORMATION – 5, rue Jean-Antoine CHAPTAL 57070 METZ

Cette formation est possible en présentiel ou en distanciel grâce à une connexion avec votre ordinateur ou votre smartphone.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Inscription via notre bulletin d'inscription : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session

Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.

CONTACTS

Conseiller en formation :

Dario PIGANI

Téléphone :

03 87 39 46 66 / 06 08 02 37 98

Mail :

formationcontinue@moselle.cci.fr / d.pigani@moselle.cci.fr

Web :

www.cciformation.org

ACCESSIBILITE



Tous nos sites répondent aux conditions d'accessibilité et sont desservis par les réseaux de transport urbain.

Le centre mobilisera les moyens adaptés au handicap avec les structures existantes.

PROGRAMME

INTRODUCTION :

- Budget de l'Etat – recettes et dépenses -
- Loi de Finance
- Fiscalité et politique du logement

TVA ET DROITS D'ENREGISTREMENT

- Les droits d'enregistrement
- La Taxe sur la Valeur Ajoutée
- Les droits réduits

LE TRAITEMENT DE LA PLUS VALUE

- Les plus-value des particuliers
- Les plus-value professionnelles

IMPOSITION DES REVENUS LOCATIFS

- Imposition location nue
- Imposition location meublée – nouveautés
- Statut L.M.N.P. ou L.M.P.

TAXATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

- Taxe Foncière et taxe d'Habitation
- IFI

SYNTHÈSE DES DISPOSITIFS FISCAUX EN VIGUEUR

- .

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Document d'évaluation de satisfaction, test des acquis, attestation de présence, attestation de fin de formation individualisée.

Evaluation des acquis en cours de formation par des outils adaptés et communiqués en début de l'action de formation (exemples : quizz, exercices pratiques, ...)

DATE

Jeudi 21 novembre 2024

DISPOSITIONS PRATIQUES

Effectif maximum : **25 participants**

POUR ALLER PLUS LOIN

Nous consulter

CCI Formation Moselle Métropole Metz - 5, rue Jean-Antoine Chaptal 57070 METZ
03 87 39 46 00 - formationcontinue@moselle.cci.fr - www.cciformation.org
SIRET : 185 722 022 00125 – N° de déclaration d'activité : 41 57 P 000 957